



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 44281

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les vives inquiétudes des professeurs des lycées d'enseignement professionnel concernant son projet de réforme. Ainsi, les dispositions envisagées conduiraient à : une réduction d'horaires en enseignement général et professionnel, une réduction et suppression des périodes de stages en entreprise, la mise en place d'activité sans cadre disciplinaire précis, la suppression des dédoublements, la prise en charge financière par l'enseignant de sa propre formation continue et l'utilisation d'emplois jeunes non qualifiés pour répondre au manque de moyens. Elle lui demande de lui apporter une réponse précise aux préoccupations légitimes des enseignants qui se mobilisent pour la sauvegarde du service public de l'enseignement et refusent que celui-ci ne soit conduit, sous couvert de démocratisation, à un nivellement général sur le plus bas niveau.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44281

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2000, page 2072